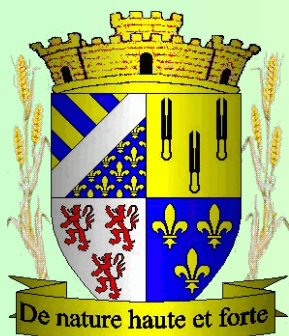


Le Mesnil Saint Firmin



Bulletin municipal

Au sommaire

Actualité
Actualité

Page 2



Quoi de neuf au village

Echanges
Echanges

Page 3

Astuces et vie associative



Règlements
Règlements

Page 4



Quelques rappels citoyens

Les travaux
Les travaux

Page 5

Les dernières réalisations



Finances
Finances

Page 5



Nos impôts locaux

Vu au Mesnil
Vu au Mesnil

Page 6

Les dernières animations



Les autres
Les autres

Page 7



A la maison d'enfants

Rendez-vous
Rendez-vous

Page 8

Les manifestations locales



Editorial du maire

Ce treizième bulletin est l'avant dernier du mandat municipal en cours. En effet les élections municipales se dérouleront dans le courant du premier semestre de 2014. Certains d'entre nous, n'auront pas la possibilité ou la volonté de prolonger leurs mandats. Certains sont déjà entrés en campagne, alors que d'autres hésitent encore à se lancer. Il est pourtant indispensable pour notre communauté d'assurer son administration.

Quelque soit la motivation de chacun, ambition, intérêt personnel, défense de l'intérêt collectif, avec ou contre les sortants, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Faites vous donc connaître d'un coté ou d'un autre, ou seul. La démocratie ne peut s'exercer qu'avec discussions, contestations, contradictions et mise à la majorité. Je compte donc sur le civisme de vous tous pour vous engager dans la grande aventure de la gestion communale.

David Duflos

Le carnet du premier semestre 2013

Arrivée de futurs habitants 2^{ème} semestre 2013 :

Rue du Château :

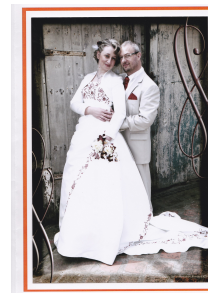
Mme Vanessa Bisson et ses enfants

M. et M^{me} Christian et Renée Condette et leur fils

M. Aurélien Laffargue M^{me} Margot Himber et leur fille Lilirose.

Félicitations

à Nathalie et Jean Yves Gosset, qui se sont unis le 13 avril 2013, en notre commune. Souhaitons leurs beaucoup de bonheur

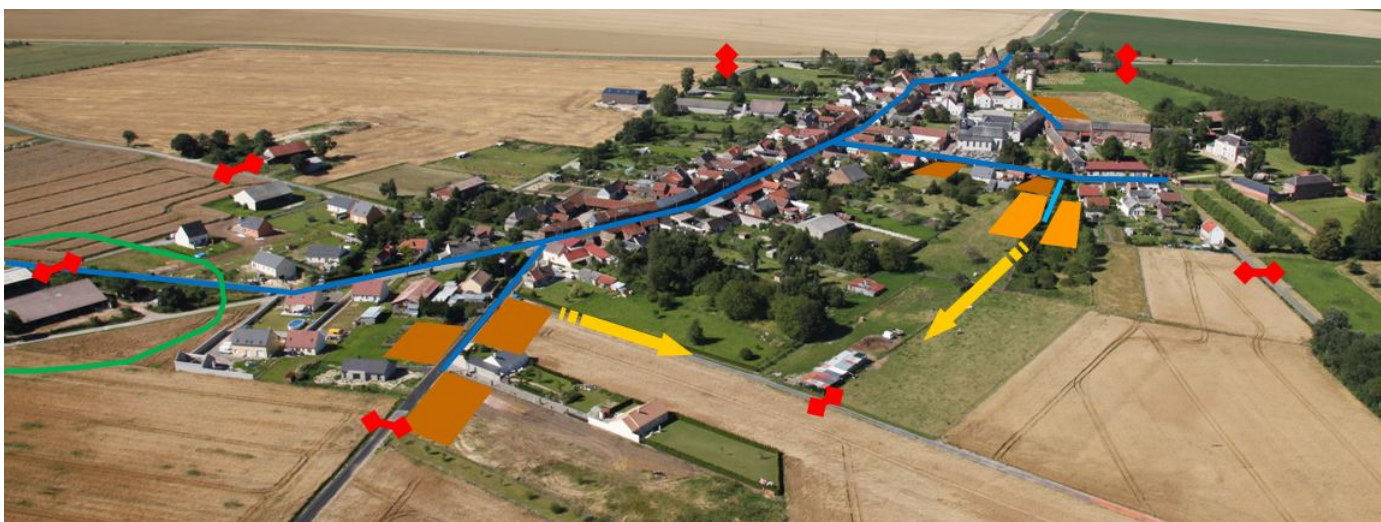


Rubrique nécrologique

- Début mai, **M. Joseph Gheeraert** nous a quittés dans sa 90^{ème} année. Rappelons qu'il fut pompier volontaire, notre doyen ces dernières années et surtout la mémoire vive de la commune. Nous garderons de lui le souvenir d'une personne très aimable et toujours joviale.
- Fin mai voyait la disparition de **M. Jacques Debove** dans sa 79^{ème} année. Ancien conseiller municipal pendant 24 ans, pompier volontaire, c'était un homme très dévoué et apprécié de son village.
- Mi-juin l'épouse de Jacques, **Marie Thérèse Debove** le suivait dans sa 75^{ème} année. Nous nous souviendrons d'une femme discrète et affable, attachée à ses enfants.

Validation du Plan local d'Urbanisme (P.L.U.)

Après près de deux années et demi d'études, réflexions, discussions, confrontations, enquête publique, le PLU arrive à terme avec son application immédiate. Rappelons les motivations qui ont guidé les choix faits en toute démocratie par la majorité du conseil municipal actuel : Extensions futures en conservant la centralisation du village, sans amputer les terres et activités agricoles, conserver l'esprit actuel avec la préservation des jardins.



Sur l'illustration ci dessus, en bleu foncé, les voiries et réseaux actuels, en bleu clair l'extension prévue au PLU. En vert le périmètre interdisant les constructions dans les 50 mètres autour de l'élevage existant. En orange foncé les terrains urbanisés constructibles actuels, en orange plus clair les terrains urbanisables futurs, en jaune les orientations souhaitables d'extensions des voiries et réseaux. Sont indiquées par les losanges rouges les limites de protection incendie interdisant les extensions du village le long des voies existantes.

❖ Trucs et astuces du jour

Votre chat n'a de cesse de fouiller la terre de vos plantes ?

Créez votre répulsif en mélangeant une cuillerée à café et demie de poivre dans un tiers de litre d'eau. Aspergez et laissez sécher. Ce répulsif est valable partout dans la maison. A l'inverse, si vous voulez qu'il aille dans sa litière, ajoutez-y un bouchon de Javel.



Comment bien choisir son parfum ?

A force de humer des échantillons, votre nez perd de son flair ! Emportez donc dans votre sac à main une petite boîte contenant quelques grains de café non moulus. Après avoir humé un parfum, respirez l'odeur du café. Un nez « neuf » prêt à tenter une nouvelle aventure olfactive !

❖ Histoire de S.E.L. ...

Depuis quelques années déjà se développe les S.E.L. (Systèmes d'Echanges Locaux) dont le principe est d'échanger (sans argent) des moyens, des compétences ou du temps avec les autres. Dans notre société où tout est régi par l'argent, les S.E.L. permettent de trouver d'autres valeurs, de créer d'autres liens avec des personnes différentes mais ouvertes à des contacts plus humains.



Tout le monde peut échanger !

Vous avez besoin d'un coup de main mais vous ne voulez pas toujours demander à vos voisins même s'ils sont très gentils... Vous avez trop de légumes dans votre jardin et vous aimeriez les échanger contre autre chose... Vous avez mal au dos et aimeriez que quelqu'un vous aide à cueillir vos fraises... On peut tout imaginer ! Faire des courses, Promener un chien, Arroser les plantes pendant les vacances, prêter du matériel, rentrer du bois, garder des enfants... La liste peut être longue. Les seules limites sont votre imagination et vos capacités.

Comment comptabiliser les échanges ?

Pour assurer l'équité du système, le temps passé est comptabilisé. Une heure donnée pour un service sera récompensée par une heure d'un autre service ou par un objet équivalent.

L'avantage du S.E.L. Est que l'on peut compenser l'échange plus tard,, avec des quantités différentes et avec une autre personne du groupe : Paul aide Anna à réorganiser sa chambre pendant trois heures. En échange, Anna fera les courses de Marthe et gardera sa fille... Avec les unités (appelées « bottes de foin »), pas besoin donc d'égalité des services ; les unités étant ajoutées ou enlevées du compte.

Pour tout contact :

Vous pouvez retrouver une multitude d'informations sur les S.E.L. ainsi que la liste des S.E.L. en France sur le site internet : <http://www.selidaire.org>

Par courrier : SEL'idaire, BP 34, 80081 AMIENS Cedex 2

Et à côté de chez vous : « En Selle-Echanges », M^{me} LEMONNIER Françoise, BRETEUIL, 03.44.80.09.58., franlemonn@gmail.com

❖ De la gestion du domaine communal



Le domaine communal est constitué par les voies de circulation, routes, chemins, sentiers et de divers terrains propriétés de la commune, places, prairies, quais ... et mis à la disposition de la communauté. Si chacun est libre de circuler ou d'utiliser avec autorisation, ces différents éléments, il n'en reste pas moins le devoir de les respecter et de contribuer à les maintenir en bon état.

Quelques règles élémentaires sont à appliquer à ce sujet : Les chaussées revêtues dans le village sont limitées à 30km/h, les chemins non revêtus même hors agglomération sont limités à la même vitesse. De même la circulation est interdite sur les chemins non revêtus en période de dégel et particulièrement pour le débordage.

❖ Des plantations et des arrêts de bus

Les rues du villages sont ornées de végétaux plantés et entretenus par la commune. Certaines personnes ajoutent des plantes par elles même et en assurent également l'entretien. Cependant, le fait d'occuper une partie de sol ne donne pas un titre de propriété sur l'emplacement. **Le lieu est domaine communal et est à respecter en tant que tel.** La présence des enfants attendant le bus est un risque pour les plantations avoisinantes. Ce risque doit être accepté, l'emplacement des arrêts de bus est au seul endroit possible réunissant toutes les conditions d'espace nécessaire et de sécurité.



❖ De la circulation et du stationnement



La largeur des rues et des trottoirs ne permettent pas toujours un stationnement et une circulation aisés. Certaines communes aménagent la circulation en alterné ménageant des emplacements de parking. Ce choix n'a pour l'instant pas été fait dans notre village. La préférence est donnée à l'esprit civique et à l'initiative individuelle. Chacun peut aménager, soit le trottoir ou accotement pour le stationnement, ou si la largeur n'est pas suffisante, faire comme l'exemple ci-contre, aménager les stationnements sur sa propre propriété (ce qui est imposé au PLU), en y réservant l'accès si il le souhaite.

❖ De la construction et de l'assainissement

Hors 1 habitation, rue du bois, toutes les autres doivent être raccordées au réseau public d'assainissement, avec l'autorisation de la mairie. Le raccordement doit respecter les règles prescrites et être contrôlé **tranchées ouvertes** par le « SPANC » avec certificat de conformité. A défaut de raccordement ou de conformité, la taxe d'assainissement sera doublée (*ce qui représente 2 fois le prix seul de fourniture d'eau*)

❖ De la cueillette et ramassage dans les bois

Nous avons la chance d'être à proximité de bois, qui plus sont riches en fleurs et divers autres produits naturels, tel champignons, châtaignes, etc. Comme nous l'avons déjà rappelé dans ce bulletin, ces bois sont privés. Une grande partie des propriétaires ne clôture pas leurs parcelles et laisse l'accès libre. Nous engageons nos administrés à respecter et faire respecter à ceux de l'extérieur les règles minimum afin que l'accès ne soit pas interdit dans l'avenir. Soit ne pas piétiner inutilement les sous bois, ne pas arracher d'oignons ni rhizomes, respecter la gentie animale des lieux.



❖ De la réglementation du PLU

Dans la réglementation mise en place par le PLU, le classement en zone UA (zone à urbaniser) n'est en rien un assurance de constructibilité, pour les parcelles s'y trouvant. En effet, pour certaines d'entre elles, elles peuvent se trouver à plus de 400m d'une réserve incendie (400m mesuré sur place par les pompiers eux-mêmes, ce qui valide ou non la constructibilité de la parcelle).

De même une parcelle constructible en bout de réseaux n'entraînera pas obligatoirement la constructibilité des parcelles issues d'une division de cette même parcelle. La constructibilité ne sera possible qu'en cas d'extension des réseaux jusqu'à la parcelle nouvelle la plus éloignée. (au frais du lotisseur faisant la division). Dans tous les cas, la distance des 400m de la réserve incendie prévaudra également.

❖ L'extension du cimetière



Le nettoyage et les premiers travaux d'aménagement ont été réalisés sur le terrain dernièrement acquis par la commune. On peut voir sur la photo ci-contre le chemin piétonnier et l'ouverture créée dans le mur en briques au fond derrière l'église. Les raisons de ce chemin : A droite clôture suivant le goût du propriétaire et mur à gauche fermant le cimetière, non voisinage direct d'une habitation avec le cimetière, accès plus sécurisé pour les enfants de la maison d'enfants vers la place communale et les bois.

❖ Clotures de sécurité Station et exutoir eaux pluviales

Lors de son dernier contrôle, le SATESE avait demandé la sécurisation du bassin d'absorption de la station. C'est chose faite, une clôture grillagée avec un portillon pour l'accès a été réalisé autour. Nous avons profité de cette intervention pour remettre en état le grillage protégeant le fossé d'absorption des eaux pluviales parallèle au chemin des vignes Madame.



❖ Volet électrique de la salle communale et la deuxième pompe à incendie



Un nouveau volet à commande électrique (subventionné par Olivier Dassault) a été installé à l'entrée de la salle communale en remplacement de l'ancien difficile de manœuvre.



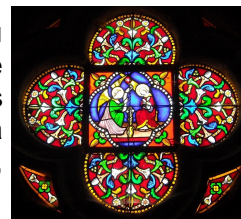
Une Deuxième pompe à incendie (ancienne de l'orphelinat Bazin) a été restaurée et placée dans le haut du village à l'angle du chemin du château d'eau.

❖ La refecton de la toiture de l'église et de la rosace

Nombre d'ardoises étaient détachées sur la toiture de notre église, suite à la grêle l'an passé. Notre couvreur local, Eric Valienne les a remises en place et posées aux crochets.



La rosace au dessus du porche, quand à elle avait été détériorée par les mêmes intempéries. Elle est à nouveau en place, restaurée, le tout payé par l'assurance



Montant des Impôts locaux 2011 par Habitant

Proxiti

LE MESNIL-SAINT-FIRMIN et communes voisines



Par rapport aux 214 habitants de Le Mesnil-Saint-Firmin, en 2011 cela représente 388 € par an pour une famille de 4 personnes, soit : 97 € par habitant. Les impôts locaux par habitant sont plus bas de 59.24% que pour la moyenne des communes similaires de toute la France. Source : PROXITI (www.proxiti.info)

❖ La récolte du Telethon

Comme chaque année, les membres du C.C.A.S se sont mobilisés pour vous rendre visite et vous proposer les ROSES DU TELETHON.



Un grand MERCI à tous les habitants qui ont participé à cette opération qui a permis de collecter la somme de 235.50€, ajouté aux villages avoisinants qui participaient aussi à cette action, c'est plus de 13 000€ qui ont été reversé à l'AFM.



Patrick BRUEL sera le parrain du TELETHON 2013 les 6 et 7 décembre prochain il mettra son talent au service de la lutte contre cette maladie.

❖ Le colis de nos aînés

Pour la dernière fin d'année 2012 et la présentation de nos meilleurs vœux à tous les aînés du village, les membres du C.C.A.S ont remis à chacun un panier garni, comme à l'habitude.

C'est après concertation avec nos anciens que le C.C.A.S. est revenu sur un colis dit « classique ».

Comme le montre la photo ci contre le panier garni était bien rempli et fut très apprécié par tous les destinataires.



❖ La brocante du 1^{er} mai

Nous n'avons pas déballé sous la pluie!

Cette année, la traditionnelle brocante organisée par le Comité des fêtes aura été épargnée par les intempéries pluvieuses de ces derniers mois. Les organisateurs ont tout de même enregistré un nombre moindre d'exposants, en dépit de quoi les transactions, elles, ont été là, semble-t-il! Livres, vêtements, outils anciens... A chaque étal son public, du passionné cherchant la pièce rare d'un œil averti au passant curieux.

Les visiteurs venus nombreux tout au long de la journée ont pu profiter des animations proposées. En marge de cette brocante étaient en effet proposés des baptêmes moto avec le Moto Club du val de Noye. Aussi, des attractions foraines ont attiré les plus jeunes. Des tickets avaient été offert aux enfants de la commune par le Maire et ses adjoints ainsi que par le Comité; de quoi ravir petits et grands... Une très bonne journée de détente et de rencontres.

Le président du Comité, Alain Brouaye, remercie celles et ceux ayant contribué au bon fonctionnement de cette journée.

❖ La randonnée du 23 juin



A l'initiative du Comité des fêtes, une randonnée pédestre était organisée dimanche 23 juin dernier. Bien que le temps annoncé en ait semble-t-il découragé plus d'un, une quinzaine de randonneurs de tous âges a bénéficié d'un temps resté clément pour se rendre sur des airs de chants de colonies de vacances aux sources de Rouvroy-les-Merles; profitant du lieu pour pique-niquer.



❖ Un regard dans le « rétro »

La Maison d'enfants Anne-Marie Javouhey accueille 60 jeunes de 3 à 18 ans confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et c'est un peu plus de 50 salariés qui y oeuvrent chaque jour. Bien intégrée, notre communauté éducative entretient depuis toujours des relations étroites et privilégiées avec son environnement proche. Cette année encore des événements ont rythmé la vie de la Maison en lien étroit avec celle du village.

Le 11 décembre s'est déroulée la soirée Haïti/Pologne qui a rassemblé les enfants et les professionnels de la Maison mais également les administrateurs de l'Association St Joseph, les sœurs de la Communauté et quelques uns de nos nombreux partenaires et amis. L'action menée l'année précédente a permis de récolter près de 8000€ en faveur des enfants d'Haïti et un groupe d'adolescents de la Maison a pu se rendre à Lublin en Pologne dans le cadre d'un projet de solidarité.



On se souviendra du fameux week-end des 19 et 20 janvier où tout s'est soudain figé sous la neige. Tous les enfants sont dans la Maison et la plupart des salariés sont bloqués chez eux ou sur les routes... Quelques adultes coincés à la Maison d'Enfants pendant deux jours vont assurer l'accueil. D'autres viennent travailler comme ils le peuvent, à pied à travers champs, en tracteur...

❖ Le cross annuel

Le 27 mars s'est déroulée la 26^{ème} édition du désormais traditionnel Cross de Printemps. Devenu une institution, il rassemble l'ensemble des adultes et des enfants et accueille à cette occasion d'autres établissements, des associations et des particuliers, voisins ou amis de la Maison. Dès à présent vous pouvez vous entraîner afin de vous joindre à nous au printemps prochain.



❖ Le spectacle Brèche / Noye



Le 4 juin, comme chaque année la Maison d'Enfants a mis ses locaux à disposition pour accueillir un spectacle ouvert à tous dans le cadre des « ballades en pays de Brèche et Noye ». D'une grande qualité les différentes scénettes présentées ont été très appréciées des jeunes de la Maison. Malheureusement très peu d'habitants du village ou des alentours ont pu profiter de l'occasion. Dommage.



❖ Toujours plus haut...

Le mur d'escalade situé sur le terrain de la salle des fêtes, fermé quelque temps pour des travaux d'entretien, a retrouvé son office en cette fin d'année et participera, à n'en pas douter, à emmener les 60 jeunes de la Maison d'Enfants, dans les années qui viennent, toujours plus haut, sur la voie de la réussite de leur projet de vie.

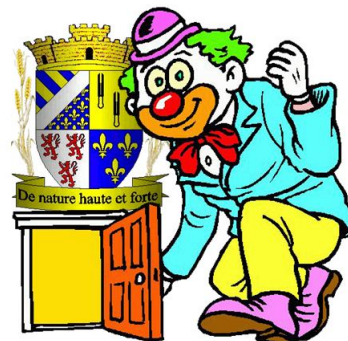
❖ Le Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes est une association loi 1901, gérée par des bénévoles de la commune, et subventionnée par la municipalité. Les principaux membres qui en assurent la direction sont actuellement :

Président : Alain Brouaye - Vice présidente : Roselyne Meaux –

Trésorière : Marie-Blanche Bétancourt - Secrétaire : Nathalie Gosset.

L'équipe est complétée par huit autres membres aidant aux différentes tâches. Cet effectif actuel, est un minimum pour faire fonctionner les choses correctement, il serait souhaitable de le compléter, par du sang neuf.



Le Comité est ouvert à tous ceux, à partir de 16 ans, qui désire s'intégrer dans la commune, en y apportant leur dynamisme et leurs nouvelles idées. Le tout contribuant à maintenir bien ouvert le lien social dans notre milieu rural. N'hésitez pas à contacter un des membre de la direction.

❖ Les prochaines maifestations

- A l'heure où nous mettons sous presse, la fête nationale est prête à se dérouler, avec son repas ou sont inscrites 70 personnes, suivi de l'après-midi jeux picards ouverts à tous , puis sa retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal gratuit.
- Les journées la plus marquante seront l'arbre de Noël des enfants de la commune et le repas des aînés en décembre. Les dates et le programme vous seront précisés par tract dans vos boîtes aux lettres.
- Pourra être prévu également une journée festive en octobre, suivant les disponibilités des membres du comité des fêtes (anciens et nouveaux nous le souhaitons)

Renseignements pratiques

Permanence de la mairie : Chaque vendredi de 17 heures à 18 heures 30

Conseil municipal : Maire: David Duflos - 1er adjoint: Jean-marc Meaux - 2ème adjoint: Alain Brouaye
Conseillers : Marie-Blanche Bétancourt – Emmanuel Brouaye –Alain Caulier – Genevieve Reix – Jérôme Tytgat – Eric Valienne – Yvette Viollette

Société de chasse : Président: Jean-Pierre Blangy - Secrétaire: Maxime Girma - Trésorier: Alain Brouaye

Commerçants et artisans du village :

Menuiserie, agencement: Gilles Doan - Plomberie, robinetterie: Joël Luron - Couverture: Eric Valienne

Principale entreprise du village : Association Saint Joseph: Maison d'enfants Anne Marie Javouhey

Commerçants itinérants :

<u>Boulangerie</u> :	Bertin	tous les jours, entre 8 h 30 et 9 h 00 sauf dimanche
<u>Épicerie</u> :	Mélimelo	toutes les semaines
<u>Poissonnerie</u> :	La Marée	toutes les semaines le jeudi matin
<u>Surgelés</u> :	Agrigel	tous les mois
<u>Surgelés</u> :	Domigel	tous les mois
<u>Surgelés</u> :	Eismann	toutes les 15 jours le mercredi matin
<u>Surgelés épicerie</u> :	Maximo	tous les mois
<u>Remarque</u> :		Si vous avez connaissance du passage d'autres commerçants, nous vous remercions de nous en faire part

Comité de rédaction du bulletin

Une part des informations de ce bulletin est également relayée sur le site Internet de la commune

Site Web: <http://www.lemesnlsaintfirmin.com> - Courriel : lemesnlsaintfirmin@hotmail.fr